

Porteurs
du fonds E

Comment voter

Hélène Crinquant

#Développer_SG_Ensemble



Des changements majeurs sur votre épargne salariale

Débatte durant de longs mois, avec une implication majeure de l'Assact SG, l'unique association d'actionnaires salariés du Groupe SG, la loi Pacte a été votée en 2019.

Elle impose à notre Groupe d'accorder un poste d'administrateur au Conseil d'Administration aux actionnaires salariés. C'est grâce à cette avancée que vous avez été amené à vous exprimer lors d'un premier tour à l'automne et que vous êtes à nouveau sollicité aujourd'hui.

Autre changement majeur : cette année, le droit de vote est intégralement redonné aux actionnaires à titre individuel. Hier, si vous ne votiez pas à l'Assemblée générale de la Société Générale, vos droits étaient exercés par le fonds E. Aujourd'hui, le fonds E votera uniquement pour les rompus, c'est-à-dire le nombre de titres ne correspondant pas à un nombre entier. Soucieux d'une bonne gouvernance, l'ASSACT SG vous propose des solutions simples pour voter.

1 Connectez-vous à Esalia

Tapez www.esalia.com puis en haut à droite, cliquez sur Connexion Epargnants. Sur la page suivante, saisissez votre numéro de compte et votre mot de passe numérique.

En cas de problème, lisez le guide de connexion accessible sur la droite de l'écran ou demandez votre n° de compte ou votre mot de passe avec les liens correspondant.



VOUS ETES CONNECTÉ À VOTRE COMPTE ESALIA

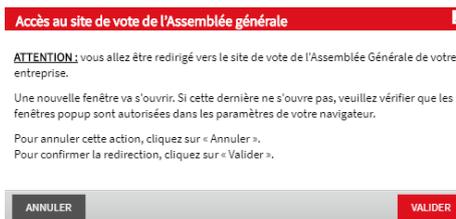
2 Rendez-vous sur l'assemblée générale

Descendez la page d'accueil. En bas de page, vous trouvez un carré Assemblée Générale. Cliquez dessus.



3 Passez au site de vote Votaccess

Une pop-up s'ouvre vous demandant de quitter Sharinbox pour rejoindre le site de vote Votaccess. Pour être bien dirigé, il vous suffit de cliquer sur « Valider ».



Pas de pop-up ?

Votre navigateur (Chrome, safari, IE, Firefox) doit bloquer l'ouverture des fenêtres. Il vous faut changer les paramètres.

VOUS ETES CONNECTÉ AU SITE DE VOTE VOTACESS

4 Donnez pouvoir à l'ASSACT SG

Unique association d'actionnaires de la SG, l'ASSACT SG peut voter en votre nom à l'assemblée.

a) Cliquez sur l'option « **Donner Pouvoir à un tiers** ».



b) Remplissez le questionnaire de la manière suivante avant de cliquer sur « **Continuer** ».

Prénom * : ASSACT
Nom * : SG
N° et libellé de voie * : 35 rue de Rome
Code Postal * : 75008
Localité * : Paris

Donner pouvoir à un tiers

droits de vote à exercer : 100

Je donne pouvoir à :

Civilité : Monsieur
Prénom * : ASSACT
Nom * : SG
Complément destinataire :
Complément adresse :
N° et libellé de voie * : 35 rue de Rome
Lieu dit ou Boîte Postale :
Code Postal : 75008
Localité * : Paris
Pays :
* champs obligatoires

Continuer

c) Une page récapitulative s'ouvre. Cochez la case « **Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vote et les accepter sans réserve** ».

Puis cliquez sur « **Confirmer** ».

Donner pouvoir à un tiers

Je donne pouvoir en utilisant la totalité de mes droits de vote actuels à :

Monsieur ASSACT SG
35 rue de Rome
75008 Paris

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vote et les accepter sans réserve.

Confirmer

Autre possibilité :
vous exercez vous-même votre droit de vote

a) Cliquez sur l'option « **Voter sur les résolutions** ».

b) Exprimez-vous sur les 23 résolutions proposées en votant « Pour, contre ou abstention » pour chacune.



Pour participer à l'élection d'Hélène Crinquant avec Hugues Bernamonti, comme suppléant, il faut voter

POUR à la résolution 20 – ABSTENTION à la 21